

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 12 mars 2020

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Conseil d'Administration du 05 mars 2020, un nouveau Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social a été organisé l'an deux mille vingt et le douze mars à 20 heures 30, en Mairie d'ALBA LA ROMAINE, après avoir été régulièrement convoqué par courrier en date du 06 mars 2020..

Le Conseil d'Administration s'est ainsi réuni sans condition de quorum sous la Présidence de M VOLLE André, président.

Date de convocation : 06.03.2020

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 3 votants : 3
Résultat du vote : Pour : 3 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – CROZIER - BOMBRUN

Excusés : M. LEBRAT

*Absents : M. RAMUS – PIQUEMAL – LASCOMBE – ACHOUR -
GENDRON*

Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.

Objet : Portage des repas aux personnes âgées. Tarifs à compter du 01/04/2020.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents décide de fixer les tarifs des repas comme suite à compter du 01 avril 2020.

- Repas livré ou emporté par le C.C.A.S : 8,20.€.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 12 mars 2020.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 13 mars 2020.
LE PRESIDENT
ANDRE VOLLE

REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 MARS 2020

